

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux

OFFRE DE STAGE (6 mois minimum)

Evaluation de l'Impact Cumulé des Retenues sur les milieux Aquatiques (ICRA)

CONTEXTE - Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux

La gestion des cours d'eau sur la vallée du Doux est portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Doux (SMBVD).

Le SMBVD s'est engagé dans une procédure de **Contrat de Rivière sur les bassins versants « Doux, Mialan, Veauve, Bouterne, petits affluents du Rhône et de l'Isère »** signé en décembre 2017.

Ce contrat vise à améliorer l'état des cours d'eau, les actions étant organisées autour de 5 axes :

- Amélioration de la qualité des cours d'eau (volet A)
- Préservation de la ressource en eau – gestion quantitative (volet B)
- Prévention contre le risque inondation (volet C)
- Préservation et restauration des milieux aquatiques (volet D)
- Actions de communications et de sensibilisations (volet E)

En parallèle du contrat de territoire, un **Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) Doux-Mialan** a été validé en septembre 2018. Ce plan fixe des objectifs pour la gestion quantitative, les règles de partage de la ressource et un plan d'actions visant à réduire les prélèvements.

CONTEXTE ICRA

Le bassin versant du Doux est marqué par la présence de multiples retenues / barrages impactant les milieux aquatiques. Dans le cadre du contrat de rivière et du PGRE, une fiche action « évaluer et réduire l'impact cumulé des retenues » a été élaborée et doit être mise en œuvre. Pour ce faire, la collectivité a répondu et a été retenue pour **l'Appel à Projet de Recherche et Développement sur le retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues (ICRA)** de l'AFB.

Le rapport complet « *Comment étudier le cumul des impacts des retenues d'eau sur les milieux aquatiques ? Proposition d'une démarche et d'éléments de méthodes issus d'une expertise scientifique collective.* » est disponible via le lien suivant :

<https://nuage.archeagglo.fr/index.php/s/A2zgM26ZAAZDgtT>

OBJECTIF du stage

Accompagner l'équipe du SMBVD dans l'élaboration de l'ICRA notamment pour la caractérisation des retenues et les investigations ciblées de l'étape 2.

ACTIVITES ET MISSIONS

Etape 1 : Etat des lieux

- Caractérisation des retenues du bassin versant du Doux par des visites de terrain,
- Actualisation de la base de données des retenues du bassin versant du Doux.

Etape 2 : Investigations ciblées

Compartiment « qualité physico-chimique » (Fiche 4, §1 et §3 du rapport complet) :

- Prélèvements d'eau / analyses in situ et en « laboratoire », analyses des données,
- Pose, dépose et analyses des données de sondes thermiques en continue,

Compartiment « Biologie » (Fiche 5, §1 et §2 du rapport complet) :

- Aide lors des pêches électriques en cours d'eau et en retenues : mise en place du matériel, capture, biologie...

Compartiment « hydrologie » (Fiche 2, §2.2 du rapport complet) :

- Aide au choix du matériel pour mesurer l'évaporation,
- Mise en place de l'appareil et suivi administratif pour recueillir les autorisations des propriétaires,
- Relevés de mesure,
- Calcul différence entre l'ETP et l'ETR,
- Bilan perte évaporatoire lié aux retenues,
- Mesure de débit.

COMPETENCES ET CONNAISSANCES REQUISES

- Connaissances des milieux aquatiques et de la loi sur l'eau ;
- Connaissances des analyses physico-chimiques basiques ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- **Permis B indispensable**

COMPETENCES ET CONNAISSANCES SOUHAITABLES

- Pratique du SIG (QGis) ;
- Métrologie ;

NIVEAU D'ETUDE

Bac +2 minimum dans les domaines des milieux aquatiques, de l'analyse, l'écologie, de la biologie des écosystèmes et des populations, de la protection de l'environnement.

APTITUDES

- Autonomie et organisation dans le travail (au bureau et sur le terrain),
- Travailler en équipe,
- Savoir nager,
- Esprit d'initiative et de synthèse,
- Bon relationnel,
- Aptitude au travail de terrain,
- Capacités rédactionnelles.

CONDITION DU STAGE

Durée du stage : 6 mois minimum entre Avril 2021 et Décembre 2021.

Indemnisation : en fonction du montant légal en vigueur (soit environ 530 euros par mois). Frais de déplacement pris en charge si besoin (frais de repas en cas de déplacement et frais kilométriques si utilisation du véhicule personnel).

Locaux basés à Mauves (07300).

Véhicule : Permis B nécessaire, véhicule de service à disposition en fonction des disponibilités.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidatures avant le 15 Avril 2021 17h.

Lettre de candidature + CV à adresser par courrier ou mail à :

- M. Le Président du SMBVD – ARCHE Agglo, 3 rue des Condamines – 07300 MAUVES ou
- r.dumas@archeagglo.fr

CONTACT POUR RENSEIGNEMENTS

Renaud DUMAS – Chargé d'étude gestion quantitative : 06/60/87/72/16